

Le code de déontologie des professions immobilières et la procédure Tracfin (7 heures)

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie
- Mettre en application les mesures TRACFIN
- Prévenir le contrôle de la DGCCRF

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 7 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : La réglementation et le devoir de conseil de l'agent immobilier

7 Heures

Séquence 1 : Le respect du nouveau code de déontologie des agents immobiliers et le CNTGI

- ▶ L'éthique professionnelle
- ▶ Le respect des obligations légales
- ▶ Lutte contre les discriminations
- ▶ L'organisation et la gestion de l'entreprise
- ▶ La compétence
- ▶ La transparence des transactions immobilières
- ▶ La confidentialité
- ▶ Prévenir les conflits d'intérêts
- ▶ La confraternité
- ▶ Le règlement des litiges
- ▶ La responsabilité et discipline des professionnels de l'immobilier
- ▶ La place du Conseil National de Transaction et de Gestion immobilière
- ▶ Le rôle disciplinaire du CNTGI

Séquence 2 : La mise en place des mesures TRACFIN encadrant les activités des professionnels de l'immobilier et le contrôle DGCCRF

- ▶ Les mesures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- ▶ La mise en œuvre de l'obligation de vigilance TRACFIN
- ▶ La mise en œuvre de la déclaration de soupçon TRACFIN
- ▶ Retour sur les sanctions rendues par la Commission Nationale des Sanctions dans le cadre des obligations TRACFIN
- ▶ Le respect des règles de publicité et des modalités d'affichage matériel et numérique des annonces immobilières
- ▶ Les contrôles DGCCRF relatifs aux obligations spéciales de transparence des professionnels vis-à-vis de leur clientèle

Certification

Certifié



Financements



Nous suivre

